

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION – BREIZHLOUE MUZILLAC



A - Généralités :

La remise d'une commande implique l'acceptation expresse de nos conditions ci-dessous, quelles que soient les stipulations contraires indiquées par les clients dans leurs correspondances ou leurs papiers commerciaux. Seul demeurent valables nos propres conditions, sauf dans le cas de conventions spéciales, confirmées par nous expressément et par écrit. Ces conditions sont aussi susceptibles d'être modifiées à tout moment sans qu'aucunes contestations ne puissent être formulées.

B - Propriété / Utilisation du matériel :

Le matériel loué reste la propriété de la société BREIZHLOUE, sauf en cas de vente et du complet paiement de la facture. La mise à disposition du matériel est de 48 heures en semaine, et du vendredi au lundi le week-end (sauf si précisé dans le contrat).

Notre société décline toute responsabilité en cas d'accidents pouvant résulter de la bonne utilisation de notre matériel (mobilier, appareils à gaz ou électriques). « On ne monte pas debout sur une chaise et une table »

Le transport du matériel loué autre que par notre société n'est pas autorisé.

C - Réservation / Facturation :

Toute réservation deviendra effective après signature d'un devis établi par nos soins, ainsi que des présentes conditions, et du versement d'un acompte de 30% de la valeur de la commande (sauf convention particulière). *Modification des quantités réservées possible jusqu'à 1 mois avant la mise à disposition du matériel, sous réserve de disponibilités. Merci de noter que le restant dû sera à régler par virement, 1 semaine avant la mise à disposition du matériel ou lors du départ dépôt.* En cas d'annulation de la commande par le client, en aucun cas cet acompte ne sera remboursé. En cas de force majeure, aucun dédit ne pourra être réclamé par le client.

Toute somme non payée à son échéance normale portera obligatoirement intérêts mensuels à 1,50%. En cas de remise à notre service contentieux, une clause pénale de 10% sera appliquée sur le montant de la facture avec un minimum de 40,00 €. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Vannes sera seul compétent.

D – Annulation :

Toute commande annulée totalement ou partiellement fera l'objet d'une facturation sur les prestations annulées, selon les conditions ci-dessous :

Si l'annulation intervient avant le 30^{ème} jour précédent le montage, la livraison ou la mise à disposition du matériel, le montant sera de 30% de la valeur de la prestation concernée.

Si l'annulation intervient entre le 30^{ème} et le 5^{ème} jour précédent le montage, la livraison ou la mise à disposition du matériel, le montant sera de 50% de la valeur de la prestation concernée.

Si l'annulation intervient après le 5^{ème} jour précédent le montage, la livraison ou la mise à disposition du matériel, le montant sera de 80% de la valeur de la prestation concernée.

Si l'annulation intervient à compter du 1^{er} jour de notre présence sur site pour les opérations de montage, le jour de la livraison/installation du matériel ou de la mise à disposition du matériel, la prestation sera due en totalité.

E – Réception et retour du matériel :

La vaisselle et le linge sont loués propres et nous sont restitués non lavés, mais doivent être débarrassés de tous leurs déchets.

Le matériel doit être rangé et restitué dans son emballage d'origine (bacs, casiers, sacs, etc), dont un inventaire vous sera donné le jour de la livraison ou de la mise à disposition du matériel.

Les couverts doivent être triés, les verres pieds en haut, les assiettes sur la tranche.

Le mobilier, les tentes, les autres matériels et accessoires dont ceux de cuisine devront être RENDUS PROPRES.

En cas de non-respect de ces conditions, il sera facturé 25 euros HT de l'heure de rangement ou de nettoyage.

Un inventaire sera effectué à la mise à disposition et au retour du matériel.

En cas d'absence du client, aucune contestation ne pourra être admise.

Le locataire est tenu de vérifier et de signaler de suite les défauts éventuels (PHOTOS) dès le JOUR DE RECEPTION ET/OU D'INSTALLATION du matériel, par téléphone, mail, sms ou message vocal.

Aucunes réclamations ne seront acceptées au retour ou la reprise du matériel.

F – Perte ou détérioration du matériel

Tout matériel cassé, disparu, ou détérioré (choc, brûlure, taches etc) sera facturé en plus de la location à sa valeur de remplacement (tarifs indiqués sous chaque article de votre devis sous la mention « TR »).

Le locataire est tenu de protéger le matériel contre toutes dégradations jusqu'à sa restitution et doit prévenir le loueur de tout incident survenu pendant la période où il a en charge la responsabilité du matériel.

Le matériel ne correspondant pas à notre gamme ne sera pas comptabilisé à la restitution du matériel et sera à votre disposition au dépôt pendant 15 jours.

Le linge (nappes, serviettes, housses de chaises et de manges debout) taché ou troué après le lavage par notre blanchisserie sera facturé au tarif de remplacement (vérification dans les 15 jours suivant la reprise) Le linge sera à votre disposition au dépôt pendant 1 mois.

G – Livraison :

En cas de livraison, le client devra alors être présent aux dates et heures fixées, sans quoi, aucune contestation ne pourra être admise.

Véhicules : 3T5, 20m3 avec ou sans hayon

Dimensions minimums d'accès requise : 2m50 de largeur / 3m50 de hauteur / 6 mètres de longueur (prévoir d'éventuelles manœuvres)

Les déchargements et rechargements du matériel se font A QUAI DE CAMION, à l'endroit où le livreur aura lui-même estimé possible après son stationnement. **(Pas de manutention de plus de 5 mètres)**

Attention : le matériel sera à remettre à l'endroit où la livraison a été effectuée, sur les palettes et/ou chariot(s) en suivant les indications données par le livreur lors de la livraison.

Exclut : Les étages non équipés d'ascenseur adaptés, ou les manutentions sur longues distances ou difficiles. Ainsi que la mise en place du matériel qui est une prestation supplémentaire. (Nous consulter dans ce cas, tarifs sur demandes).

Le livreur sera en droit de refuser la livraison, si les caractéristiques et les critères de livraison ci-dessus ne correspondent pas à ce qui a été convenu lors de l'enregistrement de la commande.

Le transport est tarifé en fonction du lieu de livraison, de l'horaire et du véhicule adapté au matériel. Il s'effectue sur une tranche horaire de livraison de 4 heures. Le tarif de base s'entend pour un transport du Lundi au Vendredi.

Notre société décline toute responsabilité en cas de :

Retards de livraison dû à des cas de force majeure tels que, pannes, circulations, grèves, accidents ou au non-respect de la zone de manutention définie par le livreur.

Le matériel reste la propriété de EURL BREIZHLOUE et ne peut faire l'objet d'une cession totale ou partielle, le client est responsable du matériel loué dès sa prise en possession.

Juridiction : En cas de litige ou de contestation, le tribunal du siège du loueur en sera seul compétent.

Conditions générales de location mises en Pièces Jointes à l'envoi du devis et indiqué de leur présence dans la rédaction du mail.

Ces conditions seront acceptées par le client dénommé dans l'adresse de facturation de la commande lors de la signature du devis.

Signatures complémentaires :